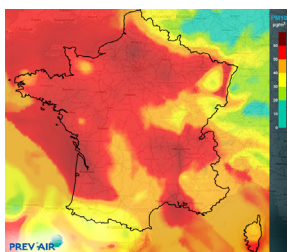


Le LCSQA vous informe

Qualité de l'air : sévère épisode de pollution sur la France en décembre 2013

Un épisode de pollution atmosphérique sévère, induisant des concentrations élevées en particules, a sévi pendant les deux premières semaines de décembre en France. Ces concentrations se sont maintenues à ces niveaux élevés sous l'effet de conditions météorologiques favorables à l'accumulation des polluants près du sol. De plus, la chute des températures, sans atteindre des valeurs extrêmement basses, a pu entraîner des émissions plus importantes de particules.



Concentration moyenne de PM₁₀ à plus de 50 µg.m⁻³ sur les deux tiers du pays - 10/12/2013 (PREV'AIR)

L'épisode s'est installé progressivement dès la fin du mois de novembre, fluctuant dans un premier temps au gré des conditions météorologiques pour atteindre dans un second temps, un développement d'ampleur nationale entre les 9 et 13 décembre 2013, avec des concentrations persistantes très élevées sur plusieurs régions.

[Lire la suite](#)

Origine des PM₁₀ dans le Nord de la France : le LCSQA/INERIS et ARMINES/SAGE s'associent pour le financement d'une thèse de doctorat

Dans le cadre du programme CARA «Caractérisation chimique des particules», le LCSQA/INERIS et le Département des Sciences de l'Atmosphère et du Génie de l'Environnement du centre ARMINES de Mines Douai (ARMINES/SAGE) s'associent pour financer une thèse de doctorat visant l'amélioration des connaissances de l'origine des PM₁₀ dans le Nord de la France. Ce travail de recherche consiste en l'application d'outils statistiques aux paramètres météorologiques et aux données de

composition chimique obtenues par analyse de filtres collectés en 2013-2014 par les AASQA de la pointe nord de la France. En partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), de l'Agence flamande pour l'environnement (VMM) et du consortium européen JOAQUIN, il permettra d'étudier simultanément une douzaine de sites de la zone Manche - Mer du Nord.

[Lire la suite](#)

Mise en oeuvre des nouvelles dispositions du rapportage européen

La Décision d'exécution de la Commission Européenne du 12 décembre 2011 (décision 2011/850/EU), mettant à jour les modalités de déclaration et d'échange des informations sur la qualité de l'air, a pris effet le 1er janvier 2014. Ces nouvelles dispositions ont pour objet d'harmoniser et de fluidifier entre les États Membres les différents flux de données de qualité de l'air, tout en renforçant les exigences sur les informations à transmettre.

[Lire la suite](#)

Agenda

CPS le 6 février 2014

Visite du LNE des Directeurs d'AASQA le 12 février 2014

Séminaire PNSQA au LNE le 13 février 2014

Réunion chaîne nationale d'étalonnage (niveau 2) au LNE le 14 février 2014

Campagne d'essais moyens mobiles à la Rochelle (ATMO Poitou-Charentes) : semaine du 24 au 28 mars 2014

Commission de Suivi «Emissions, modélisation et traitement des données» le 27/03/2014

En bref

Retour sur les 2èmes Assises nationales de la qualité de l'air 2013

Retour sur la conférence de clôture de l'année européenne de l'air (ATMO France et ASPA/ATMO Alsace) à Strasbourg le 9 décembre 2013.

Elaboration du nouveau schéma d'homologation des appareils pour la mesure de la qualité de l'air

Un nouveau processus d'homologation des appareils de mesure des polluants atmosphériques réglementés et utilisés par les AASQA sera mis en place en 2014. Elaboré par le LCSQA, ce schéma sera plus exigeant que le précédent et ne s'appuiera plus uniquement sur les préconisations de la Directive 2008/50/CE et une simple acceptation des documents attestant la performance métrologique des appareils (principe de reconnaissance mutuelle des données). Le schéma envisagé sera basé

sur un cahier des charges précis impliquant davantage le constructeur : fourniture d'un dossier technique complet indiquant les coûts d'investissement et de fonctionnement, prêt d'appareils au LCSQA. Il prendra également plus en compte le retour d'expérience des AASQA sur le fonctionnement des analyseurs homologués.

[Lire la suite](#)

Retour sur le séminaire technique du 27 septembre 2013 «populations exposées aux dépassements»

Le LCSQA mène depuis 2012 des travaux pour élaborer des recommandations méthodologiques sur l'estimation des zones en dépassement, la répartition spatiale de la population et le croisement de ces deux informations. Un séminaire technique sur cette thématique, réunissant notamment le LCSQA et les AASQA s'est tenu le 27 septembre 2013. Son objectif était de converger vers la mise en place d'une procédure harmonisée d'estimation de la population exposée utilisable par tous les acteurs du dispositif de surveillance.



[Lire la suite](#)

Retour sur la visite des directeurs d'AASQA à l'INERIS le 8 octobre 2013

Afin de mieux faire connaître les activités de ses membres, le LCSQA a proposé aux directeurs d'AASQA une visite de l'INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des Risques) à Verneuil en Halatte (Oise) le 8 octobre 2013. Cette visite a été l'occasion de présenter l'ensemble des activités de l'institut qui a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur l'environnement.

[Lire la suite](#)

Pour aller plus loin

Comité interministériel de la qualité de l'air : avancement du plan d'urgence pour la qualité de l'air

La troisième réunion du Comité interministériel de la qualité de l'air (CIQA), s'est déroulée le 18 décembre 2013 sous la présidence de Philippe Martin, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Cette réunion a été l'occasion de dresser un bilan du plan d'urgence pour la qualité de l'air. Le ministre a no-

tamment proposé d'élargir à l'ensemble des polluants réglementés, y compris les particules fines, le dispositif de circulation alternée.

[Lire la suite](#)

Qualité de l'air intérieur : l'INERIS étudie la formation de composés secondaires lors de l'utilisation de produits ménagers

L'INERIS a réalisé, en collaboration avec le CSTB et l'IRCELYON, une étude sur les émissions, dans l'air intérieur, de polluants volatils issus des activités domestiques (utilisation de produits d'entretien). Réalisés dans le cadre du programme PRIMEQUAL et co-financés par le Ministère chargé de l'Ecologie, ces travaux confirment l'importance de prendre en compte, dans l'évaluation des émissions, les phénomènes de réactivité des polluants et de formation de composés secondaires.

Le rapport *Activités domestiques et qualité de l'air intérieur : émissions, réactivité et produits secondaires*, issu des travaux co-pilotés par le CSTB et l'INERIS, est désormais en ligne sur le site Primequal.

[Consulter la note](#)

[Lire la suite](#)

Un nouveau décret fixe les seuils d'assujettissement à la TGAP de cinq nouvelles substances

Le décret du 27 décembre 2013, modifiant le décret du 17 juin 1999, fixe les seuils d'assujettissement à la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) de cinq nouvelles substances nuisibles à la qualité de l'air dont les émissions sont taxées depuis la loi des finances pour 2013. Les substances visées sont l'arsenic, le sélénium, le mercure, le benzène et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Le décret modifie égale-

ment les seuils d'assujettissement de substances dont les émissions sont déjà soumises à la TGAP, comme les oxydes de soufre ou les composés organiques volatils (COV).

[Consulter le décret n° 2013-1300 du 27 décembre 2013](#)

[Lire la suite](#)

AIR ET SANTÉ - Nouvelle fiche repère de l'INC : particules fines et risque de cancer

L'Institut national du cancer (INC) publie une fiche repère actualisée sur les particules fines et le risque de cancers, complétée par un état des lieux des connaissances sur le diesel.



[Lire la suite](#)

L'AIR EN EUROPE : révision de la politique concernant la qualité de l'air

Le 18 décembre dernier, la Commission européenne a présenté une révision de la législation sur la qualité de l'air afin que soient adoptées des mesures anti-pollution plus efficaces au sein des Etats membres. Il s'agit entre autres, de réviser la directive sur les plafonds d'émission nationaux fixant des plafonds plus stricts pour les six principaux polluants (le méthane et les $PM_{2,5}$ s'ajoutant au dioxyde de soufre, au monoxyde d'azote, aux

composés organiques volatils et à l'ammoniac) générés par l'industrie, les transports, l'énergie et l'agriculture. La Commission a également présenté une stratégie qui confirme les objectifs fixés pour 2020 et qui définit les nouveaux objectifs à l'horizon 2030.



[Lire la suite](#)

L'AIR EN EUROPE : L'Agence Européenne pour l'Environnement publie son nouveau rapport 2013 sur la pollution de l'air en Europe

La pollution atmosphérique continue d'endommager la santé en Europe. Environ 90% des citoyens de l'Union européenne sont exposés à l'un des polluants atmosphériques les plus nocifs et à des niveaux jugés dangereux pour la santé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est ce qui ressort de la dernière étude de la qualité de l'air en Europe, publiée par l'AEE.

[Lire la suite](#)

